



Travailler en france avec un permis de conduire étranger

Par **yvel31**, le **04/03/2010** à **20:39**

Bonjour,

javais le statut étudiant algérien donc j'avais le droit de conduire en France avec mon permis de conduire algérien pendant mes études et maintenant j'ai un titre de séjour vie privée et familiale et j'ai déposé mon dossier d'échange de permis contre un permis français, on m'a dit à la préfecture que j'ai le droit de conduire pendant une année avec mon ancien permis avant d'avoir le permis français.

je cherche un travail comme chauffeur livreur et je voulais savoir si je peux postuler ou est-ce que j'ai le droit de travailler comme chauffeur avec mon permis algérien en attendant que l'échange s'effectue à la préfecture? il me reste 6 mois.

est-ce que l'employeur ou bien l'agence d'interim peut accepter ma candidature?

merci beaucoup pour votre travail

Par **sami**, le **06/12/2010** à **17:43**

bonjour,

je suis dans le même cas, est-ce que vous pouvez me dire si vous pouvez travailler avec le permis algérien comme chauffeur livreur le temps d'échange ou pas ?

merci de me répondre par avance.